



---

**Rapport**  
du  
Contrôle cantonal des finances  
Exercice 2012

## CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

Les prestations du Contrôle cantonal des finances (CCFI) sont définies dans ses bases légales, soit la loi sur le contrôle cantonal des finances (LCCF) du 3 octobre 2006 et le règlement sur le contrôle cantonal des finances du 20 décembre 2006.

Le CCFI est doté de 8,8 postes équivalents pleins temps (EPT). L'organigramme se présente comme suit:

- 1 chef de service
- 1 adjoint
- 2 auditeurs experts
- 1,5 poste d'auditrices confirmées
- 1 poste d'auditrice
- 1 poste d'auditeur (vacant au 31 décembre 2012)
- 1,3 poste de secrétaires

Michel Poirier a pris une retraite anticipée au 1<sup>er</sup> septembre 2012, après 26 ans d'activité comme chef de l'Inspection des finances puis du Contrôle cantonal des finances. Il a été remplacé par son adjoint Philippe Godet.

L'agrément accordé par l'Autorité fédérale de surveillance de la révision habilite à fournir des prestations de révision selon le nouveau droit. Le CCFI est au bénéfice de l'agrément définitif d'expert-réviseur pour le service et 5 collaborateurs sont agréés comme experts-réviseurs à titre personnel. Cette reconnaissance au niveau fédéral confirme que le CCFI effectue ses prestations en respectant les exigences élevées du droit fédéral en la matière, pour ce qui concerne les qualifications de son personnel, son organisation et son système qualité.

En plus du présent rapport de gestion, le CCFI rédige depuis 1998 un rapport d'activité détaillé à l'attention du Conseil d'Etat ainsi que du président et des membres de la commission de gestion et des finances, conformément à l'article 23 LCCF.

### 1. RAPPORTS D'AUDIT

La liste détaillée des rapports délivrés en 2012 figure en annexe. Dans le cadre de ses prestations d'audit, le CCFI a déposé en 2012 un total de 69 rapports (66 en 2011) qui se répartissent, selon la classification du type de prestations du CCFI, de la manière suivante:

<b>Audit des offices et services de l'administration cantonale</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Révisions effectuées annuellement dans un service ou une école	13	5
Analyses d'offices et de services effectuées selon la planification pluriannuelle	11	23
Contrôles à l'improviste	1	1
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>29</b>

<b>Révision annuelle d'entités paraétatiques</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Mandats de révision annuelle d'entités paraétatiques	21	21
Mandats de révision annuelle concernant des prestations spécifiques fournies à des partenaires externes par des offices ou services de l'administration cantonale	9	3
Rapports ponctuels d'attestation exigés par des partenaires du Canton et conditionnant généralement le versement de subventions	3	5
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>29</b>

<b>Autres types de révisions</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Contrôles transversaux	4	5
Audit informatique	1	1
Audits métier dans le domaine de la construction	3	1
Mandats spéciaux	3	1
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>8</b>

<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>66</b>
--------------	-----------	-----------

## 2. AUTRES ACTIVITES

Le CCFI joue un rôle important de consultant et de conseiller auprès des services de l'administration cantonale et des institutions ou entités subventionnées par l'Etat. Vu les divers projets inscrits dans la réforme de l'Etat depuis le début de la législature, le temps consacré par le CCFI à ce rôle de centre de compétence dans le cadre de ses attributions légales est toujours relativement important.

Le CCFI a participé également à des groupes de travail, notamment:

- Centre de compétence en matière de TVA
- Colloque des affaires financières du DJSF
- Groupe de travail "Introduction du MCH2"
- Groupe de travail "Modification de la loi sur les finances"

Le service entretient des relations soutenues avec ses homologues des cantons latins ainsi que le Contrôle fédéral des finances et prend une part très active à la formation continue organisée pour l'ensemble des responsables et collaborateurs latins de ces organes.

## 3. STATISTIQUE 2012 DES HEURES

L'outil de gestion du temps de travail par prestations, activités et dossiers (Timelead), intimement lié à Gespa, est utilisé par le CCFI depuis le début de l'année 2002. Cette application facilite l'élaboration des tableaux de bord nécessaires à la bonne marche du service.

Pour l'année 2012, comparée avec l'année 2011, le total des heures de travail de l'ensemble des collaborateurs du CCFI se répartit de la manière suivante sur les prestations déterminées dans le cadre de la démarche Gespa:

Prestations	2012		2011	
	Heures	%	Heures	%
<b>Activités productives</b>	<b>10'776</b>	<b>62.7%</b>	<b>10'979</b>	<b>60.9%</b>
Audit des offices et services de l'administration cantonale	5'688	33.1%	5'743	31.8%
Révision annuelle d'entités paraétatiques	2'333	13.6%	2'361	13.1%
Contrôles transversaux	1'112	6.5%	1'068	5.9%
Audit informatique	77	0.4%	176	1.0%
Audit métier dans le domaine de la construction	716	4.2%	968	5.4%
Mandats spéciaux, autres travaux de révision, conseils et renseignements, participation à des groupes de travail	850	4.9%	663	3.7%
<b>Activités administratives</b>	<b>4'596</b>	<b>26.7%</b>	<b>4'144</b>	<b>23.0%</b>
Diverses tâches relatives à la gestion administrative du service et à sa direction	3'438	20.0%	2'985	16.6%
Travaux de secrétariat	645	3.7%	598	3.3%
Formation	513	3.0%	561	3.1%
<b>Absences</b>	<b>1'815</b>	<b>10.6%</b>	<b>2'906</b>	<b>16.1%</b>
Vacances et congés non payés	1'608	9.4%	1'973	10.9%
Maladie	101	0.6%	125	0.7%
Maternité/militaire	-	0.0%	595	3.3%
Autres absences	106	0.6%	213	1.2%
<b>Total général</b>	<b>17'187</b>	<b>100.0%</b>	<b>18'029</b>	<b>100.0%</b>

#### 4. FACTURATION DES PRESTATIONS DU CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

Conformément à l'énoncé de l'article 9 de la loi sur le contrôle des finances du 3 octobre 2006 et de l'article 5 du règlement du 20 décembre 2006 concernant le CCFI, les prestations d'audit facturables du CCFI ont généré en 2012 un total de recettes d'un montant de 322.682 fr. 60.

Le total des recettes du service se décompose comme suit:

	2012 Fr.	2011 Fr.
Prestations facturées à la Confédération concernant les contrôles exécutés pour la RN5 (compte 438400)	72.000.—	89.695.—
Prestations facturées pour les révisions annuelles des comptes (compte 439850)	<u>250.682.60</u>	<u>275.964.—</u>
	<u>322.682.60</u>	<u>365.659.—</u>

#### 5. LISTE DES RAPPORTS DEPOSES PAR LE CCFI EN 2012

Dans le détail, les rapports d'audit délivrés durant l'année 2012 pour chaque type de prestations figurent en annexe au présent rapport de gestion. Cette liste, mise à jour régulièrement, est publiée sur le site Internet du CCFI ([www.ne.ch/ccfi](http://www.ne.ch/ccfi)).

## 6. STATISTIQUE DES OBSERVATIONS 2012

La statistique des observations au 31 décembre 2012 concernant les rapports émis en 2012 se présente comme suit:

Observations	Importance / risque			Total
	Bas	Haut	Moyen	
Demandes	9	25	11	45
Recommandations	24	29	46	99
Remarques	43	30	44	117
<b>Total général</b>	<b>76</b>	<b>84</b>	<b>101</b>	<b>261</b>
	29%	32%	39%	100%

Les rapports émis par le service en 2012 contiennent au total 261 remarques, demandes et recommandations. L'importance des observations est évaluée par rapport aux risques qu'elles représentent, qui peuvent être bas, moyens ou hauts. Les secrétariats généraux de chaque département peuvent suivre l'évolution et le statut des observations qui les concernent sur un fichier mis à leur disposition sur Intranet. Ils ont ainsi les moyens d'agir s'ils l'estiment nécessaire vis-à-vis des services ou offices qu'ils chapeautent.

Le fait de qualifier les risques liés aux observations émises par le CCFI permet de mieux sensibiliser les destinataires à l'importance accordée par l'auditeur aux problèmes soulevés et aux risques que doit couvrir l'entité concernée en répondant positivement aux demandes et recommandations émises. Les entités auditées sont sensibles à cette manière de procéder et les discussions finales des projets de rapports avec les responsables des entités concernées ont souvent été denses et fructueuses.

Quant au statut des observations au 31 décembre 2012, il est le suivant:

Observations	Statut			Total
	Liquidé	A recevoir	n/a	
<b>DEC</b>	<b>9</b>		<b>5</b>	<b>14</b>
Demandes	2			2
Recommandations	7			7
Remarques			5	5
<b>DECS</b>	<b>71</b>	<b>2</b>	<b>60</b>	<b>133</b>
Demandes	24	1		25
Recommandations	47	1		48
Remarques			60	60
<b>DGT</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>38</b>
Demandes	5			5
Recommandations	15	1		16
Remarques			17	17
<b>DJSF</b>	<b>35</b>	<b>5</b>	<b>35</b>	<b>75</b>
Demandes	11	2		13
Recommandations	24	3		27
Remarques			35	35
<b>DSAS</b>	<b>1</b>			<b>1</b>
Recommandations	1			1
<b>Total général</b>	<b>136</b>	<b>8</b>	<b>117</b>	<b>261</b>
	52%	3%	45%	100%

Les remarques n'impliquant pas de prise de position de la part des audités, leur statut est donc toujours "non applicable".

Le statut "liquidé" signifie que la prise de position de l'entité auditée a été reçue, analysée et est acceptée par le CCFI. Cela ne veut pas dire que les demandes ou recommandations ont été mises en œuvre. Le contrôle de la mise en œuvre des demandes et recommandations est géré dans le cadre d'un autre processus. L'objectif du CCFI est d'effectuer un travail à valeur ajoutée et d'obtenir des entités contrôlées qu'elles suivent et répondent à l'ensemble des demandes et recommandations. Les 8 observations de 2012 qui ont le statut "à recevoir" au 31 décembre 2012 ont un délai de réponse fixé en 2013 et les entités concernées ne sont donc pas en retard. Les observations liées aux années précédentes étaient toutes liquidées au 31 décembre 2012.

Neuchâtel, le 30 janvier 2013

*Le chef du Contrôle cantonal des finances,*

Ph. Godet

**Annexe:** Liste des rapports déposés durant l'année 2012

## TABLE DES MATIERES

1.	RAPPORTS D'AUDIT .....	1
2.	AUTRES ACTIVITES .....	2
3.	STATISTIQUE 2012 DES HEURES .....	2
4.	FACTURATION DES PRESTATIONS DU CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES.....	3
5.	LISTE DES RAPPORTS DEPOSES PAR LE CCFI EN 2012 .....	3
6.	STATISTIQUE DES OBSERVATIONS 2012 .....	4

# CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES LISTE DES RAPPORTS DEPOSES DURANT L'ANNEE 2012

## Classification du type de prestations du Contrôle cantonal des finances

- A = Audit des offices et services de l'administration cantonale*
- A1 = Révision effectuée annuellement dans un service ou une école*
- A2 = Analyses d'offices et de services effectuées selon la planification pluriannuelle*
- A3 = Audits orientés procédures*
- A4 = Contrôles à l'improvisiste*
- B = Révision annuelle d'entités paraétatiques*
- B1 = Mandats de révision annuelle d'entités paraétatiques*
- B2 = Mandats de révision annuelle concernant des prestations spécifiques fournies à des partenaires externes par des offices ou services de l'administration cantonale*
- B3 = Rapports ponctuels d'attestation exigés par des partenaires du Canton et conditionnant généralement le versement de subventions*
- C = Contrôles transversaux*
- D = Audit informatique*
- E = Audit métier dans le domaine de la construction*
- F = Mandats spéciaux*

Administration cantonale : Services, offices et bureaux de l'administration cantonale  
Autres entités : Entités contrôlées et/ou subventionnées par un département de l'administration cantonale











**CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES  
LISTE DES RAPPORTS DEPOSES DURANT L'ANNEE 2012**

ENTITES CONTRÔLÉES	TYPES DE CONTRÔLE	Date du rapport	Type de prestation	Administration cantonale										Autres entités										
				DJSF	DSAS	DGT	DEC	DECS	DJSF	DSAS	DGT	DEC	DECS											
Service cantonal des automobiles et de la navigation	Rapport détaillé au Conseil d'administration relatif au contrôle des comptes de l'exercice 2011	19.06.2012	B1																					
Police neuchâteloise	Vérification des comptes de l'exercice 2010	28.06.2012	A2																					
Office et Musée d'archéologie	Vérification des comptes de l'exercice 2010	30.06.2012	A2																					
Office de l'assurance-maladie	Vérification du décompte 2011 concernant l'obtention des subsides fédéraux destinés à la réduction des primes de l'assurance-maladie	03.07.2012	B2																					
Centre professionnel du Littoral neuchâtelois	Révision des comptes de l'exercice 2011 de la Formation continue (FC) (Rapport succinct de l'organe de révision)	16.07.2012	B2																					
Centre neuchâtelois d'entretien des routes nationales (CNERN)	Vérification des comptes de l'exercice 2010	17.07.2012	B1																					
HE-ARC	Lettre-rapport d'information sur les travaux effectués concernant les comptes 2011	19.07.2012	A2																					

Administration cantonale : Services, offices et bureaux de l'administration cantonale  
 Autres entités : Entités contrôlées et/ou subventionnées par un département de l'administration cantonale

**CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES  
LISTE DES RAPPORTS DEPOSES DURANT L'ANNEE 2012**

ENTITES CONTRÔLÉES	Date du rapport	Type de prestation	Administration cantonale										Autres entités								
			DJSF	DSAS	DGT	DEC	DECS	DJSF	DSAS	DGT	DEC	DECS	DJSF	DSAS	DGT	DEC	DECS				
Service de surveillance et des relations du travail	19.07.2012	A2																			
Glossaire des patois de la Suisse romande	19.07.2012	B1																			
HEP-BEJUNE	15.08.2012	A2																			
Caisse de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public	21.08.2012	B1																			
Centre neuchâtelois d'entretien des routes nationales (CNERN)	27.08.2012	B1																			
Microcity	29.08.2012	E																			
Université de Neuchâtel	10.09.2012	B1																			
Université de Neuchâtel Fortune de l'Université	10.09.2012	B1																			

Administration cantonale :  
Autres entités :

Services, offices et bureaux de l'administration cantonale  
Entités contrôlées et/ou subventionnées par un département de l'administration cantonale



**CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES  
LISTE DES RAPPORTS DEPOSES DURANT L'ANNEE 2012**

ENTITES CONTRÔLÉES	Date du rapport	Type de prestation	Administration cantonale						Autres entités										
			DJSF	DSAS	DGT	DEC	DECS	DJSF	DSAS	DGT	DEC	DECS							
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB), Colombier	25.10.2012	A1																	
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB), Colombier	25.10.2012	A1																	
Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM)	26.10.2012	A1																	
Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM)	26.10.2012	A1																	
Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel	08.11.2012	A1																	
Conservatoire de musique neuchâtelois	13.11.2012	A1																	
Conservatoire de musique neuchâtelois	13.11.2012	A1																	
Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds	28.11.2012	A1																	

Administration cantonale :  
Autres entités :

Services, offices et bureaux de l'administration cantonale  
Entités contrôlées et/ou subventionnées par un département de l'administration cantonale

